Dans l'Allier, des mutilés, parfois relayés par le maire de leur commune écrivent au préfet pour obtenir des renseignements sur les écoles de rééducation. Voir par exemple Ernest Cognet, ancien soldat mutilé habitant à Meillers ou Gilbert Forest agriculteur de Périgny qui ayant perdu une jambe à la guerre désire apprendre le métier de coiffeur.

**Source** : Archives départementales de l'Allier, cote 3 R 30

peillers le 15 octobre 1916



Etant reforme no / a
la suite de blessure de
querre je desirerais entrer
dans une ecole de reeducation
Veuillez avoir l'obligeance
de me faire parvenir les
renseignement necessaires
afin de transmettre ma
demande
Agréez, monsiour le

prefet mes respectueuses salutations Cognet Ernest a Mont conton de Meillers par Noyant (tellier)

CABINET
DU
PRÉFET

**;**@;;

PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Moulins, le 16.10.16

Expédié le 16 /10/16

Manner (Wognet Sanot Thatcombon moillers)

In reponse à vote donnaide du l'especie de vous hair mette principle, un spide à l'urage & mubles et entropies de la spiene "qui voir donner tous les unemperent le stre un ou de vote adminion dans un lette de résormation professionnelle.

Recerey.

4

IS-PREFECTURE OF LANGUAGE Terigny, 7 mai 1916 -8MA116 Me a tervilly (allie), le 24 décembre 1893, Soldat au 28 Chasseur Alpirit, ampute de la jambe droit, à la 16th 1811, ampute de la jambe droite à la suite de blessure de guerre reçue en alsace, le 20 avril 1916, destre entrer dans mu école de rééducation pour y apprendre le metier de coiffeir. La privation de ma jambe me met dans l'impossibi. lité de Continuer à travaille la terre avec mes parent qui exploitent la ferme des Grandes. Brosses sis. à Gériany. Firest de Gilbert Forest apposer plus haut. PERIGNY, 7 mai 1916 Le Carris MAIRIE \* PRIENT OF

La Semande d'un mutile d. la quern habitant note Commune et de vous prui de voulour buig Javi ce que dipendra de vous Nour que Gilbert Forest Lessaine Janeely

have de d'arigny

du 7 mai consent jait harner de vous de vous de vous faire connaître que hi-Galbert forest, quetile dele guene, qui desiremit outres down un contro de réconcention professionne pour y apprece le proper mêties de Coiffeur, doit worker, conformement aux in michay ministerelle,, a deener da demande d'admeision, à lite huite de l'onterieur (ducitio, del terment et del hegriene puolique, -1: Bueau), vil ent a ctuellement en curvale conce dans des fogers. de ministère lui reilamera delui dennera ton, le, rem cignement, no cenaire,

à compt.

paronte , à titu d'information,

que la brite de never, quote, coutre de

qu'à Bourge et à never, quote, coutre de

qu'à Bourge et à never, quote, coutre de

lace un ment com muniquée comporte deux

ocurs départementale, à Never et à

bourge où le meter de confeir figure

parmi les professions qui y sont conétement

parmi les professions qui y sont conétement

eure gnée.

10-J-16 Al.

Avant même la fin de la guerre, à Moulins, une école pour les mutilés ouvre ses portes le 1er février 1917. Son directeur Monsieur Fleury le confirme au préfet dans cette lettre du 26/01/1917.

confirme au prefet dans cette lettre du 26/01/1917.

**Source**: Archives départementales de l'Allier, cote 3 R 30

## ENSEIGNEMENT PAR CORRES PONDANCES

## PRIX MODÉRÉS, A FORFAIT

(6)

REGARD, 1 5 place 1 la République

MOULINS (ALLIER)



Moulins, le 26 Janvier

PETITE ÉCOLE PRATIQUE

de Commerce, de Comptabilité et de Sténo-Dactylographie pour jeunes gens et jeunes filles

A Monsieur le Préfet du Département de L'Al

Monsieur le Préfet

Comme confirmation à l'audience que vous avez eu l'obligean ce de m'accorder il y a huit jours , j'ai l'honneur de vous informer que j'ouvre le I° Février prochain, une Ecole de Mutilés dans mon établisse ment 5 Place de la République. Les cours auront lieu tous les jours, l'après midi de I heure / à 4 heures / et se feront sur les matières suivantes: Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Commerce, Droit commercial, Code de commerce, Exportation, Importation, Comptabilité, Sténo - Dactylographie .

J'adresse par ce même courier, et dans ce sens, une circulaire, à monsieur le Maire et à Messieurs les Directeurs des hopitaux de Moulins.

Veuillez agréer . Monsieur le Préfet , l'expression de mes

meilleurs et tout dévoués sentiments .

